

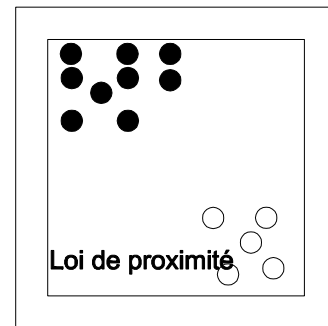
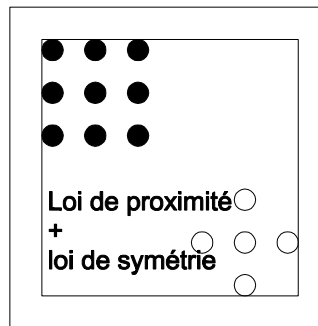
E1 : LOIS ET PRINCIPES DE LA GESTALT

M1
F-17

☐ LES LOIS DE STRUCTURATION PERCEPTIVE

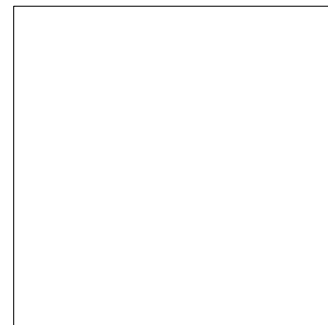
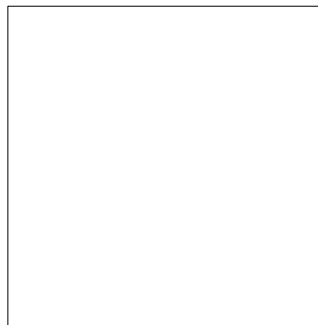
6. LOI DE BONNE CONTINUITE :

L'esprit tend à interpréter d'abord les éléments perçus dans une continuité, un prolongement par rapport aux autres.



7. LOI DE SEGREGATION :

Pour qu'une figure soit perçue, elle doit se détacher de son environnement. Certains objets jouent sur l'ambiguïté et l'absence de distinction claire entre figure et fond.



► Le groupement est l'une des clés de la théorie de la Gestalt.

☐ LES PRINCIPES DE BASE DE LA GESTALT

- L'EMERGENCE : les parties d'une image qui ne contiennent pas suffisamment d'informations pour être comprises seules prennent soudainement sens lorsqu'elles sont intégrées à un tout structurant.
- LA REIFICATION : l'esprit comble les informations manquantes d'une forme ou d'un contour parasité par d'autres données visuelles pour aboutir à un percept signifiant. La loi de clôture repose sur ce principe.
- MULTISTABILITE : dans certains cas, lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'indices de profondeur et de perspective, les objets peuvent être perçus sous une forme inverse. Cette illusion d'optique est souvent utilisée dans les arts graphiques (Escher, Dali,...).
- INVARIANCE : les objets peuvent être reconnus quels que soit leur orientation, leur échelle ou leur contexte de présentation..

MODULE 1
ARCHITECTURES NATURELLES : PROPORTIONS / TRACES REGULATEURS

ETUDE DES FORMES

